

PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. VAUDREUIL-SOULANGES
MUNICIPALITÉ DE SAINT-POLYCARPE

Séance extraordinaire du 27 octobre 2014

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Polycarpe tenue le 27 octobre 2014, à 18 h 30, à la salle communautaire du Centre sportif Soulanges, 2^e étage, située au 100, rue des Loisirs à Saint-Polycarpe.

Sont présents à cette séance les membres du conseil, Gaëtan Prud'homme, Jean Legault et Virginie Damien formant quorum sous la présidence du maire Jean-Yves Poirier.

Est également présent Jacques Brisson, directeur général et secrétaire-trésorier.

Les conseillers William Martinez et Pascal Pilon ainsi que la conseillère Guylaine Myre sont absents.

Tous les membres du conseil ont reçu l'avis de convocation, conformément à la loi.

La séance extraordinaire est ouverte à 18 h 30 par le maire Jean-Yves Poirier.

2014-10-201

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le maire Jean-Yves Poirier, procède à la lecture de l'ordre du jour préparé pour la séance extraordinaire du 18 août 2014, tel que rédigé.

Il est proposé par le conseiller Gaëtan Prud'homme,
ET RÉSOLU

QUE le conseil de la Municipalité de Saint-Polycarpe adopte l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 27 octobre 2014, tel que rédigé :

- Financement relativement au branchement du puits SP/FE-2-08
- Octroi du contrat pour les travaux de branchement du puits SP/FE-2-08
- Financement de l'équipement de chargement d'abrasif et autorisation de paiement

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2014-10-202

FINANCEMENT RELATIVEMENT AU BRANCHEMENT DU PUIITS SP/FE-2-08

CONSIDÉRANT les travaux qui doivent être exécutés afin de permettre le branchement du puits SP/FE-2-08,

il est proposé par le conseiller Gaëtan Prud'homme appuyé par la conseillère Virginie Damien
ET RÉSOLU

QUE le conseil municipal autorise le directeur général et secrétaire-trésorier à financer les travaux de branchement du puits SP/FE-2-08 à même la réserve constituée pour des travaux aux infrastructures d'aqueduc.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2014-10-203

OCTROI DU CONTRAT POUR LES TRAVAUX DE BRANCHEMENT DU PUITES SP/FE-2-08

SUITE à l'appel d'offres pour les travaux de branchement du puits SP/FE-2-08, l'ouverture des soumissions s'est tenue le lundi 29 septembre 2014 à 10 h 05.

Trois entreprises ont déposé les soumissions suivantes :

Entreprises	\$
Les entreprises C. Sauvé inc.	127 898,21 \$
Excavation Loïselle inc.	147 703,44 \$
Plomberie Brébeuf inc.	154 004,40 \$

APRÈS étude de conformité des soumissions et après discussions,

il est proposé par la conseillère Virginie Damien,
appuyé par le conseiller Gaëtan Prud'homme
ET RÉSOLU

QUE le conseil de la Municipalité de Saint-Polycarpe octroi le contrat des travaux de branchement du puits SP/FE-2-08 au plus bas soumissionnaire conforme, soit Les entreprises C. Sauvé inc., au montant de 127 898,21 \$ incluant les taxes applicables, selon les termes et conditions énoncés dans sa soumission.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2014-10-204

FINANCEMENT DE L'ÉQUIPEMENT DE CHARGEMENT D'ABRASIF ET AUTORISATION DE PAIEMENT

SUITE à l'acquisition d'un tracteur usagé New Holland pour le chargement d'abrasif,

Il est proposé par le conseiller Jean Legault,
appuyé par le conseiller Gaëtan Prud'homme
ET RÉSOLU

D'AUTORISER le directeur général et secrétaire-trésorier, Jacques Brisson à payer le montant de 67 500 \$ à Entreprise du Sud-Ouest pour l'acquisition d'un tracteur usagé New Holland pour le chargement d'abrasif.

D'AFFECTER une somme de 67 500 \$ du surplus accumulé non affecté au 31 décembre 2013 à des fins d'acquisition d'un tracteur usagé New Holland pour le chargement d'abrasif.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune assistance.

LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE

À 19 h, l'ordre du jour est épuisé,

il est proposé par le conseiller Jean Legault
ET RÉSOLU

QUE le conseil de la Municipalité de Saint-Polycarpe lève la présente
séance extraordinaire du 27 octobre 2014.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Le directeur général
et secrétaire-trésorier,

Le maire,

Jacques Brisson

Jean-Yves Poirier